

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 16 octobre 2018**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et monsieur les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,
Corbeil, Annick, commissaire parent,
Donais, Sylvie,
Martin, France,
Noël, Pierre,
Simard, Élyse.

Avait avisé de son absence, monsieur le commissaire :

Devost, Eric.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et monsieur :

Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

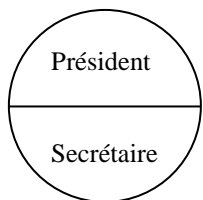
Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

E-18-10-12



**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du
18 septembre 2018**

E-18-10-13

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2018, et de l'approuver tel quel.

Comptes à payer pour la période du 1^{er} au 10 juillet 2018

E-18-10-14

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 1^{er} au 10 juillet 2018 pour un montant de 5 252 645 \$.

Questions diverses

Aucune question.

Levée de la séance

E-18-10-15

Madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général